



ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES (AFPCN)

Projet "Catastrophes et droits de l'homme", financé par l'ANR

Recrutement de trois chargés d'enquête

- FICHE DE POSTE-

PREAMBULE

L'historique, les objectifs et les conditions de fonctionnement de l'AFPCN sont décrits dans la plaquette en annexe.

Le projet "Catastrophes et Droits de l'Homme- CADHOM", financé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), réunit la Faculté de Droit de Limoges, l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI) et l'AFPCN.

Il s'agit d'un exercice de droit comparé sur les relations entre les droits de l'homme et la gestion des risques de catastrophes conduit par des juristes entre la France, l'Union Européenne et six pays dits les « Suds » (Argentine, Brésil, Cameroun, Tunisie, Turquie, Vietnam).

Ce projet vise à identifier les droits de l'homme les plus souvent remis en cause lors de catastrophes naturelles et à estimer les difficultés de respect et d'application de ceux ci, dans les phases de prévention, de crise et de retour à la normale.

Compte tenu de ses compétences en matière de risques, L'AFPCN est chargée de mettre en évidence à partir de situations vécues sur le terrain des éléments réalistes de nature à alimenter concrètement la démarche juridique ; Il s'agit de la tâche 4 du contrat de recherche passé avec l'ANR, dont un extrait est joint en annexe.

Outre la méthodologie qu'elle initie auprès des différents correspondants des six pays étrangers retenus dans l'étude, elle pilotera trois enquêtes en France sur des sites touchés récemment par des catastrophes. Chaque travail d'enquête sera suivi de la rédaction d'un rapport détaillé sous la responsabilité de l'AFPCN, rapport qui sera remis au coordinateur (Faculté de droit de Limoges). L'AFPCN établira une analyse des résultats des enquêtes en France et dans les pays étrangers. Les conclusions générales de l'étude seront présentées lors d'un colloque international à Limoges en 2013. Elles proposeront des recommandations concernant les instruments juridiques liés aux droits de l'homme, les politiques publiques de prévention, de gestion de crise et de réparation.

CADRE DE TRAVAIL

Les terrains d'enquêtes retenus par l'AFPCN sont les suivants: l'explosion d'AZF en 2001, les feux de forêt du Var de 2003, la tempête Xynthia de 2010.

Afin de préciser la méthode, l'AFPCN a déjà procédé à une enquête sur les inondations de l'Aude de novembre 1999, ce qui porte à quatre le nombre des enquêtes en France. Elle a produit à cet effet un guide méthodologique destiné aux partenaires étrangers mais également pertinent pour les enquêtes en France.

Le travail de terrain se déroulera durant le premier trimestre 2012, les rapports d'enquête de chaque pays, dont la France, devant être remis à la Faculté de Limoges au plus tard en juillet 2012.

Chaque travail d'enquête sera confié à un étudiant/jeune diplômé.

Celui-ci bénéficiera du tutorat d'un « senior », en principe un membre du Conseil général du développement durable (Ministère de l'écologie) qui lui apportera son appui et le guidera compte tenu de la nature de certains contacts à prendre et de la sensibilité des dossiers.

Le correspondant pour ces enquêtes sera Alice Azémar, chargée de mission à l'AFPCN, elle-même guidée par un groupe du Conseil scientifique de l'AFPCN (Paul-Henri Bourrelier, responsable scientifique désigné par l'AFPCN dans le contrat du programme CADHOM avec l'ANR, Michel Juffé, Yves le Bars).

La durée totale de la mission est de l'ordre de six à huit semaines. Elle sera rémunérée sur la base mensuelle nette de 1200 € sous la forme d'un CDD ou, de préférence, d'un stage rémunéré.

ACTIVITES

Le ou la chargé(e) d'enquête aura la responsabilité des tâches suivantes, en liaison permanente avec le tuteur et l'AFPCN:

- Préparation du travail de terrain : documentation générale à propos du site concerné, données démographiques, économiques, socio-culturelles, politiques. Echantillonnage, prise de contacts, prise de rendez-vous etc ...
- Réalisation du travail de terrain: conduite des entretiens (méthode qualitative, de type semi-directifs).
- Retranscription des entretiens et analyse des données.
- Rédaction du rapport de synthèse final.

Le ou la chargé(e) d'enquête pourra être appelé à participer à quelques rencontres avec l'AFPCN, en amont du travail de terrain et durant la phase d'analyse des données et de rédaction du rapport final. Il sera également convié, s'il le souhaite, à la réunion finale de 2013.

QUALITES REQUISES

- Niveau minimum Master 2 exigé.
- Capacités d'analyse et de synthèse.
- Capacités rédactionnelles.
- Capacités de travail en groupe.
- Sens des relations.
- Mobilité, autonomie.

Le candidat doit avoir des possibilités d'hébergement sur le site d'enquête ou à proximité immédiate.

Les frais de déplacement liés à l'enquête et les déjeuners seront pris en charge selon conditions à définir.

Moyen de transport adapté indispensable avec permis et assurance correspondant.

Pour plus de renseignements, merci de contacter Mlle Alice Azémar, chargée de mission:

afpcn_international@engref.agroparistech.fr

Merci d'adresser un CV et une lettre de motivation à l'attention de Mr Pierre Roussel, Vice-président délégué de l'AFPCN, avant le 31 décembre, à l'adresse suivante:

afpcn_international@engref.agroparistech.fr